

La vie au Foyer ... dans le respect mutuel

Chacune est invitée à veiller à respecter l'ambiance calme et studieuse de la maison, particulièrement après 22 h.

L'accès de la terrasse n'est pas autorisé.

Pour des raisons évidentes de respect mutuel, de sécurité, de calme, d'hygiène et de santé :

- Les animaux ne sont pas admis dans le Foyer.
- Il est interdit de fumer au sein du Foyer, que ce soit dans les chambres ou dans les parties communes.
- Toute introduction ou consommation d'alcool ou de drogue dans le Foyer entraînerait un renvoi immédiat.
- En cas de recrudescence du covid ou d'apparition de toute autre épidémie, l'étudiante s'engage à respecter les consignes qui seront prises.

En cas d'infractions au règlement, de comportement incorrect, d'atteinte grave au respect des personnes ou de vol, la Direction peut exiger le départ immédiat de l'étudiante.

Chaque étudiante est responsable, vis-à-vis des autres, du bon fonctionnement de la maison et de l'ambiance familiale qu'elle espère elle-même y trouver.

Toutes sont vivement invitées à participer pleinement à la vie du Foyer.

Conditions financières

Les droits d'inscription de 100 € restent acquis au Foyer en cas de désistement.

La redevance mensuelle est forfaitaire. Deux tarifs sont proposés, selon la chambre.

Il faut y ajouter une provision pour charges, mensuelle. Les charges sont régularisées en fin d'année universitaire.

L'inscription se prend pour l'année universitaire, elle engage du 1^{er} septembre ou 1^{er} octobre jusqu'au 30 juin.

Le dépôt de garantie est versé début juillet et confirme l'inscription. Il est restitué entre le 1^{er} et le 31 juillet suivant à celles qui ont passé l'année au Foyer et qui laissent les lieux propres et en bon état.

Le paiement s'effectue chaque mois, dans les 8 premiers jours du mois.

Lu et approuvé, le

NOM et Signature de l'étudiante :

FOYER SAINT MICHEL

6 rue Furgole
31000 Toulouse
05 61 52 01 80

Règlement intérieur

Mis à jour en mai 2023

*(susceptible de modifications,
notamment en fonction de l'évolution de la crise sanitaire)*

Le Foyer accueille des jeunes filles de 18 à 25 ans, étudiantes.

Situé dans un quartier très calme, au centre ville de Toulouse – à proximité de la place Esquirol – et à quelques pas du Jardin des Plantes, le Foyer dispose de 42 chambres individuelles (16 à 25 m², avec douche et WC), meublées.

Le Foyer n'est pas un simple hébergement.

Il est, dans une ambiance calme et favorable aux études, un véritable lieu de vie, riche de la diversité de chaque étudiante, riche de l'accueil et du respect mutuel que chacune aura à cœur de promouvoir.

Cette expérience de vie ensemble offre ainsi à chacune de grandir et de s'épanouir dans un climat de joie et d'amitié.

Le Foyer est fondé par la Communauté des Sœurs Dominicaines de Monteils, il adhère à l'UNME (Union Nationale des Maisons d'Etudiants).

La Chambre

Chaque étudiante est responsable de l'entretien de sa chambre.

Chacune apporte :

- alèse (90 x 190)
- draps et couvertures ou couette + oreiller
- lampe de bureau
- linge de toilette
- petit matériel et produits d'entretien...

Par mesure de sécurité, appareils à gaz, bougies, encens ainsi que certains matériels électriques (réchaud, chauffage d'appoint, fer à repasser, couverture chauffante, guirlande électrique...) ne sont pas autorisés dans les chambres. L'introduction de tout autre matériel (électrique ou non) dans la chambre ne se fait qu'avec l'accord de la Direction.

Pour la décoration de la chambre, seules seront utilisées des épingles de signalisation.

La chambre dispose d'une prise téléphonique. Si l'étudiante souhaite avoir une ligne de téléphone, il lui revient de prendre contact avec un opérateur téléphonique.

La chambre dispose d'un accès Internet.

Par sécurité, l'étudiante doit en permanence avoir sa chambre fermée à clef (en retirant la clef de la serrure, si l'étudiante se trouve dans sa chambre).

L'étudiante autorise la Direction à entrer dans sa chambre pour effectuer les visites nécessaires à la sécurité, à l'entretien et au bon fonctionnement de l'établissement.

Les Repas

Le Foyer n'assure pas de restauration.

Une cuisine équipée permet aux étudiantes de préparer elles-mêmes leurs repas. L'étudiante apporte ses propres ustensiles de cuisine (plat allant au four micro-ondes, casserole...) ainsi que vaisselle et couverts.

Les aliments sont stockés dans des boîtes personnelles, hermétiques, déposées : - dans le casier à provisions personnel de chaque étudiante, - ou dans le réfrigérateur, à l'emplacement imparti à chacune.

Occasions de partager un moment d'amitié, les repas (déjeuner et dîner) sont pris uniquement dans la salle à manger.

Chacune est invitée, après chaque utilisation, à laver la vaisselle utilisée, à la ranger et à laisser les lieux et les objets en parfait état de propreté.

Les Visites

Les visites sont autorisées de 8h30 à 21h.

Les étudiantes peuvent recevoir dans leur chambre leurs parents et leurs amis.

Au-delà de 21h, l'étudiante ne peut recevoir personne dans sa chambre.

Les jeunes gens ne sont pas autorisés à pénétrer dans les chambres – sous peine de renvoi immédiat de l'étudiante - . Ils sont reçus dans la salle à manger uniquement.

Si l'étudiante souhaite recevoir des ami(e)s pour un repas, elle en prévient la Direction.

Ouverture du Foyer

Le Foyer est ouvert toute l'année universitaire jusqu'au 30 juin, sauf pendant les vacances de Noël.

L'étudiante indique sa présence dans la maison ou son absence au moyen de jetons de couleur sur un panneau situé à l'Accueil.

En cas de nuit passée hors du Foyer (vacances, week-ends, ou en semaine), il est demandé d'inscrire dans le cahier prévu à cet effet, la date de retour ainsi que le nom, l'adresse et le n° de téléphone des personnes chez qui se trouve l'étudiante, afin de pouvoir la joindre en cas d'urgence.

Une buanderie ainsi qu'un local à bicyclette sont à la disposition des étudiantes.